82. La brochure du Département de l'information intitulée <u>Droits de l'homme</u>:

<u>Ouestions et réponses</u> a été traduite en allemand, catalan, danois, japonais,
norvégien, slovaque, suédois et tchèque. Les versions tchèque et slovaque ont été
distribuées à toutes les bibliothèques régionales et municipales en
Tchécoslovaquie. En Zambie, la brochure du Département sur la Charte
internationale des droits de l'homme, qui comprend le texte de la Déclaration
universelle des droits de l'homme, du Pacte international relatif aux droits civils
et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et
culturels et du Protocole facultatif s'y rapportant (résolution 2200 A (XXI) de
l'Assemblée générale, annexe), est traduite dans les huit langues locales parlées
en Zambie et dans les pays voisins d'Afrique australe, dont la Namibie. De même,
le Service de l'information de l'ONU à Vienne a publié la Charte internationale des
droits de l'homme en allemand.

2. Radio

83. Les stations de radio nationales ont largement fait usage dans leurs émissions des interviews avec des directeurs de centres d'information, de reportages radiodiffusés reçus du Département et d'autres documents spéciaux consacrés au quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'à divers aspects des droits de l'homme. Ainsi, Burundi Radio a diffusé une interview avec le Directeur du Centre d'information et le Ministre de la justice sur le thème "La situation des droits de l'homme dans le monde, en Afrique et au Burundi". En Colombie, une interview avec le Directeur du Centre a été distribuée à 15 stations de radio dans tout le pays. Le Centre d'information à Buenos Aires a, pour sa part, distribué des émissions de radio et autres matériaux d'information du Département à 53 stations de radio en Argentine. De même, les stations de radio zaïroises ont largement exploité les informations relatives aux droits de l'homme communiquées par le Centre d'information de Kinshasa. Des stations de radio indiennes et sri-lankaises ont passé sur les ondes la série "Perspective" sur les activités de la Sous-Commission des droits de l'homme. Le Centre d'information de Madrid a coopéré avec une organisation non gouvenementale nationale à la production de six émissions radiophoniques hebdomadaires sur la Déclaration universelle. Le message du Secrétaire général à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration a également été diffusé par des stations de radio dans de nombreux pays. En Zambie, il a été diffusé pendant trois jours consécutifs.

3. Télévision

84. Les télévisions nationales ont fait une large place au quarantième anniversaire de la Déclaration, notamment en diffusant des émissions d'actualité, des programmes spéciaux sur les droits de l'homme créés par les centres et services d'information de l'ONU, des interviews avec des personnalités nationales, et un reportage de la série "L'ONU en action" sur le quarantième anniversaire. Trinidad and Tobago Television a diffusé trois fois par jour pendant deux semaines le flash télévisé sur le quarantième anniversaire produit par le Département. Les chaînes de télévision péruviennes l'ont diffusé cinq fois par jour pendant trois semaines. Au Liban, plusieurs chaînes l'ont fait avant et après la Journée des droits de l'homme. En Colombie, ce flash a été diffusé à plusieurs reprises pendant la Semaine des droits de l'homme, et 12 films de l'ONU ayant trait aux droits de l'homme ont été diffusés par la télévision nationale pendant un mois. Aux Etats-Unis, les chaînes ABC et Group W ont passé ce flash sur les ondes en 1988.